

Campagne transfrontalière de prévention des déchets ménagers



CONSEILS PRATIQUES



Pour jeter moins au quotidien !

Vos avantages :

- ◆ Economie financière dès l'achat des produits
- ◆ Moins de sacs poubelles payants
- ◆ Moins de manipulations et de stockage à domicile
- ◆ Moins de déplacements vers le parc à conteneurs ou la déchèterie
- ◆ Plus de confort et de place à la maison car moins d'emballages à trier
- ◆ Un geste concret en faveur de l'environnement

Co-financé par :

Au magasin

Le transport des achats

- ▶ Prférez des sacs réutilisables, des caisses pliables, des paniers ou des sacs en toile ou réutilisez des caisses en carton.
- ▶ Refusez les sacs superflus (pharmacie, boulangerie, librairie...).



Le vrac et la découpe

Acheter en vrac et à la découpe vous permet de choisir votre produit et d'en prendre la quantité voulue tout en limitant les déchets d'emballage.



- ▶ Fruits et légumes : quand c'est possible, collez directement l'étiquette de prix sur le produit (banane, melon...).
- ▶ Bonbons.
- ▶ Charcuteries, viandes, fromages.

Les recharges

Ce sont des produits conditionnés dans des emballages plus simples et plus légers que l'emballage classique.

Ces produits sont souvent moins chers et plus faciles à transporter et à stocker.

- ▶ Lessives liquides, assouplissants.
- ▶ Produits d'entretien (nettoyage des vitres...).
- ▶ Produits cosmétiques : shampoings, savons liquides, talc, cotons-tiges...
- ▶ Piles rechargeables : elles peuvent être rechargées jusqu'à 1000 fois avant d'être recyclées. Elles sont moins chères à l'usage (sur toute leur durée de vie) que les piles jetables.



Les concentrés

Un produit concentré est aussi efficace qu'un produit traditionnel et génère moins de déchets d'emballage.



- ▶ Lessives, assouplissants.
- ▶ Produits d'entretien : détergents pour les vitres...
- ▶ Détergents pour lave-vaisselle.

ATTENTION AU DOSAGE !
Soyez attentifs à bien respecter les indications de dosage indiquées sur l'emballage car un produit concentré doit toujours être utilisé en plus petite quantité qu'un produit non concentré.

Comment les reconnaître ? Diverses appellations sont utilisées :

CONCENTRE COMPACT micro perles **ULTRA** super liquits 1l=4l liquitabs capsules

Les bouteilles consignées ou les vidanges

Les bouteilles consignées ne génèrent aucun déchet d'emballage à la maison puisqu'on les ramène au magasin contre remboursement.



Limonade, eau, lait, vin et bière.



**MANQUE DE TEMPS ?
TRANSPORT DIFFICILE ?**
Pensez à la livraison à domicile !

Pour les reconnaître, examinez attentivement les logos présents sur l'étiquette:



Les grands conditionnements

A quantité de produit équivalente, les grands conditionnements génèrent moins de déchets d'emballage et sont proportionnellement moins chers que les petites portions. Ce conseil est particulièrement adapté aux grandes familles.



- ▶ Epices : préférez des pots de 500 g ou de 1 kg que vous transvasez au fur et à mesure dans de petits pots réutilisables.
- ▶ Cosmétiques (shampoings, bains mousse, ...) : optez pour les conditionnements de 400 ml ou plus.
- ▶ Boissons (eau, jus...) : achetez-les en bouteilles de plus de 1,5 l.
- ▶ Denrées non périssables (sel, sucre, café, céréales, riz) : conditionnements de 1 kg ou plus. Vous pouvez les stocker dans des bocaux en verre réutilisés.
- ▶ Aliments pour animaux.

Le verre non consigné

Les bouteilles et les bocaux en verre non consignés peuvent aussi être réutilisés (confitures, rangement...).



▶ A la maison

La liste de courses

Faire une liste de courses offre plusieurs avantages :

- ▶ Vous n'oubliez rien,
- ▶ Vous gagnez du temps dans le magasin,
- ▶ Vous évitez le gaspillage (double achat).

Stop au gaspillage !

- ▶ Surveillez les dates de péremption mentionnées sur les étiquettes.
- ▶ Achetez les quantités qui correspondent aux besoins de votre ménage.
- ▶ Utilisez au mieux votre frigo : examinez-en le contenu afin d'éviter les doubles achats et veillez à ce que les produits soient disposés dans les zones de froid adéquates en fonction de leur durée de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Environ 8% de la poubelle
sont des produits alimentaires
non déballés
ou non consommés !

Les produits durables

Préférez les produits à longue durée de vie. Ils sont moins chers et génèrent moins de déchets.



- ▶ Filtres à café réutilisables en nylon pour votre percolateur ou emploi d'une cafetière italienne.
- ▶ Préférez les lavettes et les mouchoirs lavables aux produits jetables.
- ▶ Ampoules économiques (comparaison de la durée de vie).
- ▶ Pour éviter le suremballage des repas et en-cas à l'école et au bureau, utilisez des boîtes à tartines, des boîtes fraîcheur et des gourdes.

Réparer, réutiliser, donner ou revendre

S'ils peuvent encore servir, pensez à réutiliser, donner ou même revendre les objets dont vous ne voulez plus au lieu de les jeter.



- ▶ Pensez à réparer ou faire réparer auprès des artisans locaux au lieu de jeter !
- ▶ Vêtements, meubles, objets de décoration, électro-ménagers, ordinateurs, jouets, vaisselle, ... en seconde main permettent à chacun de trouver son bonheur à moindre coût.

Vous avez des questions ?

La permanence téléphonique du Réseau Eco-consommation est à votre disposition tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 071/300.301 (réponses directes à vos questions, documentation gratuite disponible, références des sites Internet intéressants, ...).

Ipalle
Chemin de l'Eau Vive 1 - 7503 Froyennes
Tél. : 069/84 59 88
E-mail : info@ipalle.be
URL : www.ipalle.be

Intersud
Grand'Rue 39 - 6530 Thuin
Tél. : 071/59 12 02
E-mail : intersud@intersud.be
URL : www.intersud.be

Espace Environnement
Rue de Montigny 29 - 6000 Charleroi
Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678
E-mail : info@espace-environnement.be
URL : www.espace-environnement.be

Lille Métropole Communauté urbaine
Direction des résidus urbains
Rue du Ballon 1 BP 749 - 59034 Lille Cédex
Tél. : 03 20 21 65 62
E-mail : ifreyermuth@cudl-lille.fr

Visitez notre site Internet : www.minidechets.org